

Dans le compte rendu de la séance du Conseil de Fabrique de Rennes-le-Château s'étant tenue le dimanche 13 avril 1890, est stipulée la somme due à l'abbé Saunière.

Séance du Dimanche Quasimodo.
13 avril 1890.

Un mil huit cents quatre vingt dix et le 13 du mois d'Avril, Dimanche Quasimodo le Conseil de Fabrique durement convoqué, s'est tenu à l'issue des Vêpres, au presbytère lieu ordinaire des séances sous la présidence de M. Pierre Bonhomme.

Étaient présents, M. H. B. Saunière Curi; Pierre Captey trésorier; Joseph Haury secrétaire; Pierre Artzouls et Zacharie Pichou marguilliers.

Le Conseil ainsi constitué s'est occupé de l'examen et du règlement des comptes de l'année 1889. Sont fait présent, le Budget de l'année 1889, l'état du produit des chaires et celui des Quêtes, le journal de brisures et son livre de compte, les pièces justificatives des dépenses, le conseil, après examen et vérification fait de tout sur le rapport du Bureau des Marguilliers la clos et arrêté:

Les recettes effectuées à la somme de 407¹⁰
 Les dépenses payées à la somme de 467¹⁰
 D'où il résulte un déficit de 60⁰⁰

Ensuite les opérations de l'exercice de 1889 étant déclarées closes, M. le Prévôt a soumis à l'examen du Conseil le projet de Budget de 1891 dressé par le Bureau des Marguilliers. Ce projet appuyé des renseignements propres à en justifier la proposition, ayant été discuté article par article, le Conseil a procédé au vote du Budget et en a réglé:

Les recettes ordinaires à la somme de { Recettes 226⁰⁰
 Les recettes extraordinaires à la somme de {
 Les dépenses ordinaires à la somme de { Dépenses 425³⁵
 Les dépenses extraordinaires à la somme de {

Puis, en exécution des articles 9 et 11 du décret du 30 Décembre 1887, le conseil a successivement procédé à l'élection annuelle de son président, de son secrétaire et de deux membres du bureau en remplacement de Marguilliers sortants. Ont été élus à la majorité des voix, M. Pierre Artzouls président en remplacement de Pierre Bonhomme démissionnaire sans motifs avoués; M. Célestin Boute secrétaire en remplacement de Joseph Haury démissionnaire pour raisons d'occupation; M. Antoine Captey nouveau membre du bureau à la place de Pierre Artzouls élu président.

Enfin le conseil a procédé au renouvellement triennal des anciens membres M. H. Pierre Artzouls Pierre Captey, Zacharie Pichou qui étaient dans le conseil, le deux premiers depuis le 8 avril 1888 le troisième depuis le 5 octobre 1884.

Le nouveau conseil de fabrique a jugé à propos d'octroyer, en supplément de 6⁰⁰ au surnuméraire de cloche, et des gages dont à partir de l'année suivante, attendront le chiffre de 40 en y comprenant la gratification de son chaire, qu'il possède à l'église.

Le déficit ci dessus énoncé dans le compte du 13 avril 1890 60⁰⁰ doit être joint aux 100⁰⁰ dus à M. le Curi d'après le compte de 1889 -
 Total 160⁰⁰ ce total de 160⁰⁰
 est dû à M. le Curi

Ensuite les matières à soumettre à la délibération du Conseil étant épuisées, le procès verbal a été clos et après lecture du dit, les membres ont signé et le Président a clos la séance.

Fait à Rennes-le-Château le sixième jour d'Avril 1890

Doutre
 Artzouls
 Captey

Saunière

Séance du Dimanche Quasimodo

13 avril 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix et le 13 du mois d'avril Dimanche Quasimodo le Conseil de fabrique dument convoqué s'est réuni à l'issue des Vêpres au presbytère lieu ordinaire des séances sous la présidence de M. Pierre Bonhomme.

Etaient présents MM. B. Saunière curé ; Pierre Captier trésorier ; Joseph Maury secrétaire ; Pierre Artozouls et Zacharie Péchou marguilliers.

Le Conseil ainsi constitué s'est occupé de l'examen et du règlement des comptes de l'année 1889. S'étant fait présenter le budget de l'année 1889, l'état du produit des chaises et celui des quêtes, le journal du trésorier et son livre de comptes les pièces justificatives des dépenses, le Conseil après examen et vérification faite de tout sur le rapport du bureau des Marguilliers l'a clos et arrêté :

Les recettes effectuées à la somme de	407,10
Les dépenses payées à la somme de	467,10
D'où il résulte un déficit de	60,00

Toutes les opérations de l'exercice 1889 étant déclarées closes, M. le Président a soumis à l'examen du Conseil le projet du budget de 1891 dressé par le bureau des Marguilliers. Ce projet appuyé des renseignements propres à en justifier la proposition ayant été discuté article par article, le Conseil a procédé au vote du budget et en a réglé :

Les recettes ordinaires à la somme de	}	Recettes	226
Les recettes extraordinaires à la somme de		Dépenses	425,35
Les dépenses ordinaires à la somme de			
Les dépenses extraordinaires à la somme de			

Puis en exécution des articles 9 et 11 du décret du 30 décembre 1809, le Conseil a successivement procédé à l'élection annuelle de son président, de son secrétaire et d'un membre du bureau en remplacement des marguilliers sortants. Ont été élus à la majorité des voix, M. Pierre Artozouls président en remplacement de Pierre Bonhomme démissionnaire sans motif avoué, M. Célestin Doutre secrétaire en remplacement de Joseph Maury démissionnaire pour raisons d'occupation ; M. Antoine Captier nouveau membre du bureau à la place de Pierre Artozouls élu président.

Enfin le Conseil a procédé au renouvellement triennal des anciens membres. MM. Pierre Artozouls Pierre Captier, Zacharie Péchou qui étaient dans le Conseil, les deux premiers depuis le 8 avril 1888 le troisième depuis le 5 octobre 1884.

Le nouveau Conseil de fabrique a jugé à propos d'octroyer un petit supplément de 6,50 francs au sonneur des cloches.

Ses gages donc à partir de l'année présente atteindront le chiffre de 40 en y comprenant la gratification de trois chaises qu'il possède à l'église.

Le déficit ci-dessus énoncé dans le compte du 13 avril 1890 60 Frs doit être joint aux 100 francs dûs à M. le curé d'après le compte de 1889 100 Frs ce total de 160 francs est dû à M. le curé.

Toutes les matières à soumettre à la délibération du Conseil étant épuisées, le procès-verbal a été clos et après lecture du dit, les membres ont signé et le Président a levé la séance.

Fait à Rennes-le-Château les an mois et jour ci-dessus indiqués

Doutre	BSaunière Ptre
Artozouls	Captier

Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr